

Budget du Québec 2020-2021**Identité et rayonnement :
moteurs de la stratégie culturelle du Québec**

Montréal, le 10 mars 2020 – Culture Montréal était présent au huis clos du budget 2020-2021, le deuxième déposé par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Voici ce qui a retenu notre attention.

Plusieurs annonces inscrites dans cet exercice budgétaire remplissent un certain nombre d'engagements électoraux de la CAQ, tels que formulés en réponse au [questionnaire du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec](#) pour les élections québécoises 2018 :

- « S'assurer que le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) disposent des ressources nécessaires pour remplir leur mandat et atteindre leurs objectifs. »
- « Augmenter l'investissement consacré à l'industrie musicale. »
- « [...] favoriser les partenariats entre les entreprises culturelles elles-mêmes, mais également avec les autres industries créatives [...]. »

Mesures d'intérêt

Totalisant un investissement de 456,9 M\$ sur 5 ans (dont 90 M\$ dès 2020-2021), les principales mesures en culture sont rassemblées dans la section « Promouvoir notre spécificité culturelle » qui se décline en trois axes : décroïsonner, créer et exporter la culture québécoise, soutenir les organisations culturelles et muséales et, finalement, protéger, promouvoir et valoriser la langue française.

- **Stimuler l'ambition et l'innovation culturelles**

La majorité des investissements annoncés dans le budget 2020-2021 sont concentrés dans

cet objectif. En tout, 310,6 M\$ sont annoncés sur 5 ans (dont 71,1 M\$ dès 2020-2021) pour soutenir essentiellement l'exportation et le rayonnement international de la culture québécoise. Le CALQ, la SODEC et les programmes du ministère de la Culture et des Communications (MCC) seront les principaux bénéficiaires de ces sommes. Plus précisément, elles concerneront entre autres :

- La promotion et le développement d'œuvres télévisuelles à fort potentiel.
- Le soutien à la relève musicale de langue française et le soutien des acteurs québécois toutes disciplines confondues dans le développement de marchés étrangers.
- Le soutien à la création d'expositions muséales majeures par les musées nationaux et le développement d'expositions itinérantes.
- Le développement de partenariats et de projets entre les industries créatives et le secteur culturel et le soutien notamment à la création de contenus émergents et innovants.
- Le développement et la production de longs métrage de langue française et l'appui aux démarches d'exportation.
- Le soutien à la captation et la diffusion d'œuvres d'artistes québécois sur Télé-Québec.

À noter que la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy, fournira des précisions ultérieurement.

- **Appuyer l'industrie de la musique**

Compte tenu des défis auxquels doit faire face l'industrie de la musique à l'ère du numérique, le gouvernement annonce la bonification de deux crédits d'impôt (enregistrements sonores et production de spectacles) par l'augmentation du plafond lié aux dépenses de main-d'œuvre de 50 % à 65 %. Cette mesure constitue une aide de 19,5 M\$ sur 5 ans.

- **Mettre en place des infrastructures culturelles dans les régions**

Toutes les régions, y compris Montréal, sont concernées par cette mesure qui prévoit d'injecter 34,8 M\$ sur 5 ans dans la mise en place d'un parcours d'infrastructures culturelles permettant de requalifier des immeubles patrimoniaux et de leur attribuer une vocation culturelle.

- **Soutenir les organisations culturelles et muséales**

Excellente nouvelle pour Culture Montréal! Le gouvernement du Québec prévoit d'investir 10 M\$ sur 5 ans (soit 2 M\$ par année) pour bonifier l'offre de services des organismes de regroupement **culturels** dont Culture Montréal et les autres conseils régionaux de la culture du Québec font partie.

Par ailleurs, 25 M\$ sur 5 ans (soit 5 M\$ par année) seront investis pour soutenir les institutions muséales à vocation scientifique et technologique. Nous ne savons pas pour l'instant si les musées d'Espace pour la vie sont concernés par cette mesure.

Autres mesures d'intérêt

- **Langue française** : Une somme de 50 M\$ sur 5 ans est prévue par le gouvernement pour protéger, promouvoir et valoriser la langue française. Le détail n'est pas connu pour l'instant.
- **Tourisme** : Une somme de 304 M\$ sur 6 ans est prévue pour la mise en œuvre de la Stratégie de croissance de l'industrie touristique pour :
 - accroître l'investissement dans les produits touristiques de calibre mondial;
 - accompagner les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques pour assurer une croissance touristique responsable et innovante;
 - faire la promotion de la destination québécoise au Québec et à l'étranger.
- **Infrastructures scolaires et municipales** : Une somme de 20 M\$ sur 5 ans sera dédiée au partage d'équipements et d'espaces entre l'école et le quartier.

En feuilletant le cahier des crédits...

- Les crédits accordés au MCC passent de 767,4 M\$ à 862,4 M\$.
- Les crédits accordés à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) passent de 70,6 M\$ à 73,5 M\$.
- Les crédits accordés au CALQ (programmes d'aide) passent de 119,4 M\$ à 129,1 M\$.
- Les crédits accordés au Musée d'art contemporain de Montréal passent de 10,1 M\$ à 9,5 M\$.

- Les crédits accordés au Musée des beaux-arts de Montréal passent de 13,9 M\$ à 14,1 M\$.
- Les crédits accordés à la SODEC (programmes d'aide) passent de 66,6 M\$ à 119,1 M\$.
- Les crédits accordés à la Société de la Place des arts de Montréal passent de 19,48 M\$ à 19,40 M\$.
- Le budget de Télé-Québec passe de 66,1 M\$ à 70,9 M\$.

Culture Montréal restera évidemment à l'affût des prochaines annonces ministérielles.

À propos de Culture Montréal

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le Ministère de la Culture et des Communications.

– 30 –

Renseignements

Mélinda Wolstenholme

Directrice des communications

Culture Montréal

514 845-0303, poste 227

communications@culturemontreal.ca